

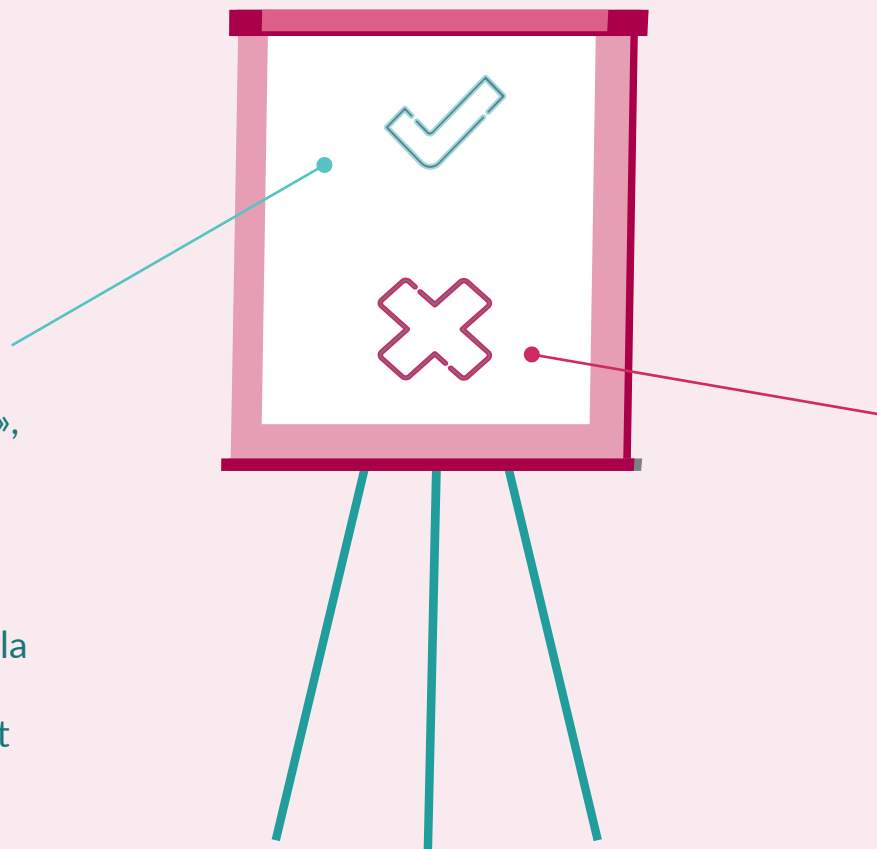


Quelques exemples de définitions du CEP :

- accompagnement personnalisé, appui à la construction ou la confirmation d'un projet professionnel pendant lequel l'agent doit être acteur tout au long de son parcours ;
- accompagnement personnalisé qui va permettre à l'agent de valider/conforter/ réfléchir à son projet professionnel et de le mettre en œuvre concrètement ;
- dispositif qui permet à l'agent d'être accompagné dans la réflexion, la clarification, la mise en œuvre et la faisabilité de son projet...

### Le CEP c'est...

- Un accompagnement personnalisé
- Une porte d'entrée
- Une démarche de réflexion
- Un parcours de réassurance/découverte/introspection
- Le bénéfice d'une personne « ressource », « référente »
- La garantie d'une confidentialité
- Une relation de confiance
- Une écoute active
- Une autonomie, responsabilisation dans la démarche
- Une neutralité, une absence de jugement
- La possibilité de recréer du lien avec l'établissement



### Le CEP ce n'est pas...

- de la magie
- une solution miracle
- une personne qui fait à la place de l'agent
- un échec / un dernier recours
- un accompagnement par un « sachant »
- du coaching
- de la formation
- une thérapie
- Une ouverture de « droits »

[Lien vers le dépliant agent](#)  
[Lien vers le dépliant établissement](#)